
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 décembre 2013 à 19 h
7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement

CA13 30 12 0423

OUVERTURE - SÉANCE

À 19 h 05

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

Madame la mairesse, Chantal Rouleau, souhaite la bienvenue à tous à ce premier conseil d'arrondissement depuis l'élection du 3 novembre et salue les élus, les directeurs et le commandant du service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 45, présents à cette séance.

Madame Rouleau remercie les citoyens pour leur confiance et assure que tous les élus donneront le meilleur d'eux même afin de prendre les bonnes décisions pour l'arrondissement et la Ville de Montréal. Elle souligne que le nouveau conseil est parvenu à créer un lien avec la Ville centre de part les nombreuses nominations des conseillers aux diverses commissions.

Madame Rouleau informe les citoyens de la création du comité de travail sur le projet de revitalisation du boulevard Gouin, qui se réunira pour la première fois le 5 décembre prochain. Elle donne le rôle et les objectifs du comité et précise comment les candidatures ont été retenues pour y siéger. Elle ajoute que le comité sera présidé par la conseillère d'arrondissement du district de Rivière-des-Prairies, madame Nathalie Pierre-Antoine. Les travaux pourront être suivis via le site Web de l'arrondissement, la page Facebook et lors d'une éventuelle assemblée publique en juin prochain.

Madame Rouleau annonce la présentation publique des maquettes des cinq finalistes du concours de design de la Plage de l'Est, mardi le 10 décembre. Les personnes qui désirent y participer doivent obligatoirement s'inscrire à l'avance.

Madame Rouleau rappelle en terminant l'importance du respect des consignes et de la signalisation relative au déneigement en cette période hivernale qui commence.

ADOPTÉ

10.01

CA13 30 12 0424

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

D'amender l'ordre du jour tel que soumis, afin que l'item 15.01 soit traité immédiatement après l'item 10.03

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2013 soit adopté avec modification.

ADOPTÉ

10.02

CA13 30 12 0425

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013, ainsi que le procès-verbal de correction du 15 novembre 2013.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Sept citoyens font des interventions sur divers sujets, tels que :

Demande de suivi relative à la conduite dangereuse près de la 27^e Avenue à Rivière-des-Prairies.

Renouvellement d'une demande d'un panneau lumineux pour la Maison Beaudry. Commentaire sur l'augmentation de la vitesse à la suite de l'enlèvement des balises de ralentissement dans les rues.

Remerciements et félicitations pour la rapidité d'intervention et le bon entretien des trottoirs situés près du Centre Le Mainbourg.

Commentaire sur les cloches à linges installées sur le domaine public. Plainte relative à l'épandage de gravier sur la 60^e Avenue et le boulevard Perras.

Question sur le comité de travail sur la revitalisation du boulevard Guin.

Demande d'un moratoire sur l'installation des compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

Commentaire sur les dos d'âne. Question relative à un billet de stationnement en zone de taxi.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel remercie les citoyens de l'arrondissement d'avoir exercé leur droit de vote, ainsi que d'avoir donné au conseil d'arrondissement un mandat clair à l'équipe de Denis Coderre et de Madame Rouleau. Il remercie les citoyens de Pointe-aux-Trembles de lui avoir donné un deuxième mandat. Il remercie également les bénévoles et sa conjointe pour leur support, ainsi que monsieur Coderre de l'avoir nommé membre de la commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs et membre de la commission de la sécurité publique. Il invite les citoyens aux rendez-vous Sports et loisirs qui auront lieu au Centre Roussin, le 10 décembre prochain. Il invite également la population à consulter le site web de l'arrondissement afin de connaître ce qui est ouvert ou fermé pendant la période des fêtes. En terminant, il souhaite de joyeuses fêtes à tous.

Monsieur le conseiller Manuel Guedes remercie les concitoyens de La Pointe-aux-Prairies pour leur confiance. Il remercie également les bénévoles pour leur participation à la campagne, ainsi que les conseillers de l'arrondissement pour leur encouragement et plus spécialement madame Rouleau pour lui avoir donné cette opportunité. Il remercie enfin sa femme pour son support. Il ajoute qu'il aura l'opportunité de travailler dans les dossiers de développement économique, commercial et résidentiel, ainsi que dans les sports et les loisirs. De plus, il participera à plusieurs comités, notamment la SODEC, Vigilance Sanimax et le fonds local de solidarité. Enfin, il siègera à titre de membre de la commission de la culture, le patrimoine et les sports et membre de la commission sur les finances et l'administration. Il souhaite en terminant de joyeuses fêtes et une bonne année aux citoyens de l'arrondissement.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine remercie les citoyens de Rivière-des-Prairies qui l'ont choisi à titre de représentante lors des dernières élections. Elle remercie les membres du conseil d'arrondissement qui souhaitent, comme elle, offrir leurs services pour le bien commun de l'arrondissement et salue les conseillers sortant. Elle remercie madame Rouleau de lui avoir confié les dossiers de développement social, de sécurité, d'environnement et du boulevard Gouin et monsieur Coderre de l'avoir nommé membre de la commission de la culture, le patrimoine et les sports et membre du conseil d'administration de la Société des transports de Montréal. Elle transmet ses meilleurs vœux en cette période des fêtes et rappelle les alternatives existantes pour les personnes qui consomment de l'alcool lors des festivités. Elle rappelle ensuite l'importance de donner aux personnes dans le besoin pendant cette période et salue enfin les personnes des communautés haïtienne et italienne.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà remercie les citoyens qui lui ont fait confiance pour un second mandat. Il remercie les bénévoles pour leur travail exceptionnel et félicite ses collègues pour leur élection. Il ajoute qu'il faut une volonté de fer, une capacité de travailler en équipe et un travail acharné pour être conseiller municipal et garantir la croissance et l'avènement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Il remercie monsieur Coderre de lui avoir confié la présidence de la commission sur le développement économique, urbain et l'habitation et de l'assigner à la commission de la présidence du conseil. Il remercie également madame Rouleau de lui avoir confié les dossiers des arts et de la culture, ainsi que la réalisation de la maison de la culture Rivière-des-Prairies. Il termine en offrant ses meilleurs vœux des fêtes à tous.

Monsieur le conseiller Richard Guay se sent honoré d'avoir été choisi par la population de La Pointe-aux-Prairies pour les représenter. Il remercie les bénévoles pour leur travail et leur support. Il remercie monsieur Coderre de l'avoir nommé conseiller associé au capital humain, et remercie madame Rouleau de l'avoir nommé président du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement, ainsi que sur le comité de vigilance Sanimax et sur les dossiers de développement industriel. Il remercie sa conjointe pour son support. Il remercie également les conseillers de faire partie de cette belle équipe et espère qu'ensemble, ils amélioreront l'arrondissement.

Madame la conseillère Suzanne Décarie remercie les citoyens pour son troisième mandat. Elle soulève qu'en tant que doyenne, elle revient en force. Elle concède qu'elle a un caractère franc et s'excuse à l'avance auprès des gens que cela peut choquer. Elle remercie les citoyens d'avoir élu un conseil d'arrondissement majoritaire qui donne plus de poids au conseil de ville. Elle souligne qu'elle a été nommée conseillère associée au développement social et communautaire. Elle continuera à présider le comité de circulation de l'arrondissement et est également membre de la commission sur les transports et les travaux publics. Elle rappelle enfin aux citoyens de composer le 311 lors qu'ils ont divers problèmes afin d'accélérer le processus. Elle termine en souhaitant de joyeuses fêtes à tous.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt d'un document sur la conduite dangereuse à Rivière-des-Prairies.

ADOPTION - RÉOLUTION - ARTICLE 85 - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - RELATIVE - CERTAINES RESPONSABILITÉS LIÉES AU SERVICE DE COLLECTE DE BRANCHES PROVENANT DU DOMAINE PRIVÉ

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accepter l'offre de service du conseil de la ville, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, d'assumer la responsabilité de l'offre du service de collecte et de déchiquetage des branches provenant du domaine privé, sur tout le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, conformément aux conditions stipulées au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

12.01 1134939007

CA13 30 12 0428

CRÉATION - COMITÉ DE TRAVAIL - PROJET - REVITALISATION - BOULEVARD GOUIN

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver la présidence de madame Nathalie Pierre-Antoine, membre du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'approuver la nomination des cinq personnes à titre de membres bénévoles au comité de travail visant le projet de revitalisation du boulevard Gouin soit :

- madame Maria Di Lena;
- madame Corrine Tastayre;
- madame Alexander Bilotta;
- monsieur Jocelyn Larouche;
- monsieur Réjean Denis;

D'approuver le soutien des représentants issus des directions administratives de l'arrondissement, à savoir :

- la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
- le bureau d'arrondissement;
- la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
- la direction des travaux publics;
- la direction des services administratifs.

ADOPTÉ

12.02 1134810003

CA13 30 12 0429

APPROBATION - RAPPORT D'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE - HYDRO-QUÉBEC - ENFOUISSEMENT - LIGNE ÉLECTRIQUE - 300 MÈTRES DE LA TOUR HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE # 101 EN SE

DIRIGEANT VERS L'EST - DEMANDE - POURSUIVRE EN PHASE D'ÉTUDE D'AVANT-PROJET - ENGAGEMENT - REMBOURSEMENT- FRAIS ENCOURUS SI L'ARRONDISSEMENT ABANDONNE LE PROJET

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver le rapport d'étude préliminaire préparé par Hydro-Québec pour l'enfouissement de sa ligne électrique sur une distance de 300 mètres, de la tour Hydro-Québec TransÉnergie # 101 en se dirigeant vers l'est;

DE demander de poursuivre en phase d'étude d'avant-projet;

DE s'engager à rembourser les frais encourus si l'arrondissement abandonne le projet.

ADOPTÉ

12.03 1132726014

CA13 30 12 0426

MOTION - COMPTEURS INTELLIGENTS

ATTENDU QUE l'installation des compteurs dits « intelligents » qu'Hydro-Québec veut imposer à tous ses abonnés, sans avoir demandé leur avis ni obtenu leur assentiment, constitue une grave atteinte à leur liberté de choix;

ATTENDU QUE les radiations électromagnétiques (micro-ondes) émanant de l'émetteur-récepteur à ondes pulsées dont ces compteurs sont munis s'ajouteraient à la dose déjà élevée que la population doit absorber;

ATTENDU QU'Hydro-Québec n'a pas démontré la nécessité de remplacer la méthode actuelle de relève de compteurs 6 fois par année, ni les avantages que pourrait représenter pour le consommateur la relève de leur consommation électrique à maintes reprises chaque jour;

ATTENDU QUE le coût exorbitant du remplacement des compteurs électromécaniques actuels d'une durée de vie d'au moins 25 ans par des compteurs d'une durée de vie d'à peine 15 ans représente une dépense injustifiée que tôt ou tard les abonnés devront absorber;

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE demander au gouvernement du Québec d'imposer à Hydro-Québec un moratoire immédiat à l'installation de tout nouveau compteur émetteur de radiofréquences;

DE demander qu'une commission d'enquête itinérante, publique et transparente, composée de manière paritaire, soit créée, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), afin de bien évaluer le projet dans son ensemble et de faire le point sur les risques liés à l'électropollution.

ADOPTÉ

15.01

CA13 30 12 0430

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - ALTEC INDUSTRIE LTD, - FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ENGIN ÉLEVATEUR À NACELLE DE 70 PIEDS DE HAUTEUR DE TRAVAIL

ET D'UNE CARROSSERIE DE SERVICE SUR UN CHÂSSIS FOURNI PAR LA VILLE, DE MARQUE ALTEC, MODÈLE LR756-E66, ANNÉE 2014 - APPEL D'OFFRES 13-13111

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 194 773,40 \$ taxes incluses, pour la fourniture et installation d'un engin élévateur à nacelle de 70 pieds de hauteur de travail et d'une carrosserie de service sur un châssis fourni par la Ville, de marque Altec, modèle LR756-E66, année 2014;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la compagnie Altec industrie ltd au montant de 194 773,40 \$ taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres 13-13111 (3 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.01 1130443023

CA13 30 12 0431

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - MICHEL GOHIER LTÉE - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN ÉPANDEUR DE 7 VC INSTALLÉ SUR UN MODULE ÉPANDEUR FOURNI PAR LA VILLE ADAPTÉ SUR UN CAMION « MULTIMODE » DE CLASSE 393 - AUTORISATION - DÉPENSE - MODULE AVEC PATTES RÉTRACTABLES FOURNI PAR LA DIRECTION DU MATÉRIEL ROULANT ET DES ATELIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 42 256,55 \$ taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'un épandeur détachable de 7 VC installé sur un module épandeur fourni par la Ville adapté sur un camion « multimode » de classe 393 de marque Henderson, modèle FSH;

D'octroyer, pour ce faire, un contrat à la compagnie Michel Gohier ltée au montant de 42 256,55 \$ taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres 13-13143 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 9 000 \$ non taxables, pour un module avec pattes rétractables fourni par la Direction du matériel roulant et des ateliers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1130493018

CA13 30 12 0432

AUTORISATION - DÉPENSE - PTI ADDITIONNEL - ANNÉE 2013 - COMPUMÉDIA DESIGN (CMD) INC. - RÉALISATION - FABRICATION - INSTALLATION - SIGNALISATION EXTÉRIEURE - IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Afin d'assurer la qualité du service aux citoyens et de rendre les bâtiments municipaux du territoire accessibles et bien identifiés selon les orientations de l'arrondissement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale de 159 000 \$ taxes, contingences et incidences incluses, dans le cadre de l'enveloppe supplémentaire de 2,313 M \$ du PTI 2013;

D'octroyer un contrat à la firme Compumédia Design (CMD) inc. pour la fabrication et l'installation de la signalisation extérieure de l'identification des bâtiments municipaux de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles selon les nouvelles normes graphiques de la Ville de Montréal au montant de 145 380,14 \$ taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 7 269,01 \$ taxes incluses, correspondant à une valeur de 5 % de contingences et 6 350,85 \$ (des frais d'incidences) taxes incluses;

L'imputation financière totale de 159 000 \$ sera complétée par la DSTI;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée par la ville centre.

ADOPTÉ

20.03 1135956003

CA13 30 12 0433

APPROBATION - CONVENTION - OCTROI D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE -ORGANISME ECO DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES - RÉALISATION - PROGRAMME ECO-QUARTIER

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 182 000 \$ à l'organisme Éco de la Pointe-aux-Prairies pour une durée d'une année se terminant le 31 décembre 2014, dans le cadre du programme Éco-quartier;

D'approuver un projet de convention entretenue entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.04 1134939006

CA13 30 12 0434

AUTORISATION - SIGNATURE - ENTENTE - MODIFICATION - ENTENTE SIGNÉE - RÉOLUTION NUMÉRO CA12 30 12 0428 - LES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES INC. - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - PHASE 11 - PROJET RÉSIDENTIEL FAUBOURG POINTE-AUX-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser la signature d'une entente visant à modifier l'entente signée et autorisée par la résolution portant le numéro CA12 30 12 0428, avec Les Constructions Fédérales inc., pour des travaux d'infrastructures dans le cadre de la phase 11 du projet résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement, madame Chantal Rouleau et la secrétaire d'arrondissement substitut, madame Julie Boisvert, à signer pour et au nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ladite entente d'infrastructures.

ADOPTÉ

20.05 1134642008

20.06 VACANT

20.07 VACANT

20.08 VACANT

CA13 30 12 0435

RÉSILIATION - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - C-12-1043-005 - APPEL D'OFFRES RP-DSA12-010 - RÉAL PAUL ARCHITECTE À COMPTER DU 3 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE résilier le contrat de services professionnels C-12-1043-005, appel d'offres RP-DSA12-010, avec la firme Réal Paul architecte, à compter du 3 décembre 2013.

ADOPTÉ

20.09 1131652004

CA13 30 12 0436

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion tenue le 25 septembre 2013 du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01

CA13 30 12 0437

DÉSIGNATION - LES ENCANS RITCHIE BROS AUCTIONEERS INC., IMPACT AUTO AUCTIONS ET LE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS QUÉBEC - VENTE À JUSTE PRIX D'ÉQUIPEMENTS QUI NE SONT PLUS REQUIS OU AYANT DÉPASSÉ LEUR VIE UTILE OU ÉTANT DEVENUS HORS D'USAGE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser les compagnies Les encans Ritchie Bros Auctioneers inc., Impact auto auctions ainsi que le Centre de services partagés Québec pour procéder à la vente à juste prix d'équipements et véhicules qui ne sont plus requis ou ont dépassé leur vie utile ou sont devenus hors d'usage du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

D'autoriser le directeur de la Direction des travaux publics à signer les documents de transfert de propriété.

ADOPTÉ

30.02 1134939005

CA13 30 12 0438

DEMANDE - AUTORISATION - REMBOURSEMENT - DÉPENSE - FRAIS -RENOUVELLEMENT - MADAME SUZANNE DÉCARIE - CONSEIL D'ADMINISTRATION - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES-MONTRÉAL-EST (SODEC RDP-PAT-ME)

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser le remboursement d'une dépense au montant de 114,98 \$ taxes incluses pour les frais de renouvellement de madame Suzanne Décarie au sein du conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est (SODEC RDP-PAT-ME), et ce, pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.03 1134860025

CA13 30 12 0439

DÉSIGNATION - PRÉSIDENT - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - MANDAT - DEUX ANS

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE désigner monsieur Richard Guay, conseiller de la ville comme président au sein du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement, pour un mandat d'une durée de deux ans soit du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2015;

Qu'à l'occasion de la fin de son mandat, des félicitations soient formulées à monsieur Mario Blanchet, pour sa contribution à titre de président au sein du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles alors qu'il était conseiller d'arrondissement dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

ADOPTÉ

30.04 1131528003

CA13 30 12 0440

MODIFICATION - RÉOLUTION CA13 3005 0170 - AUTORISATION - AFFECTATION -SURPLUS - FINANCEMENT - CAMPAGNE DE VERDISSEMENT 2012 ET 2013 - OCTROI - SODEC RDP-PAT-ME - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE modifier la résolution numéro CA13 30 05 0170, du conseil d'arrondissement du 7 mai 2013, afin qu'elle se lise comme suit :

D'autoriser l'affectation des surplus de l'arrondissement pour un montant de 20 000 \$ afin de financer la campagne de verdissement 2012 et 2013;

D'octroyer à la SODEC RDP-PAT-ME une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ soit 15 000 \$ pour 2012 et 5 000 \$ pour 2013, et le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1134281001

CA13 30 12 0441

MODIFICATION - RÉOLUTION CA13 30 05 0169 - OCTROI - SOUTIEN FINANCIER, NON RÉCURRENT - CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL (CRE-MONTRÉAL) - CAMPAGNE « RÉVÉLEZ VOTRE NATURE » - APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE modifier la résolution numéro CA13 30 05 0169, du conseil d'arrondissement du 7 mai 2013, afin qu'elle se lise comme suit :

D'accorder un soutien financier, non récurrent, de 3 500 \$ à l'organisme Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) pour la campagne "Révélez votre nature";

D'approuver le protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.06 1124860026

CA13 30 12 0442

ADOPTION - RÉOLUTION - DÉTERMINANT - CHOIX DES LIEUX - TENUE - SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - ANNÉE 2014 - DÉSIGNATION - CENTRE ROUSSIN - TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - FÉVRIER, AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE ET NOVEMBRE - DÉSIGNATION - CENTRE RÉCRÉATIF RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - SÉANCES ORDINAIRES - MARS, MAI, JUILLET, OCTOBRE ET DÉCEMBRE ET DE L'ENSEMBLE DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DUDIT CONSEIL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'adopter une résolution désignant les lieux où se tiendront les séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2014;

DE désigner, à cette fin, le Centre Roussin pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 4 février, 1^{er} avril, 3 juin, 2 septembre et 4 novembre 2014;

DE désigner le Centre récréatif Rivière-des-Prairies pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 11 mars, 6 mai, 2 juillet (mercredi), 7 octobre et 2 décembre 2014, ainsi que pour l'ensemble des séances extraordinaires dudit conseil pour l'année 2014.

ADOPTÉ

30.07 1134860024

CA13 30 12 0443

PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2013, PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013, - ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS AU 30 SEPTEMBRE 2013 COMPARÉ AVEC LE 30 SEPTEMBRE 2012

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 30 septembre 2013, projetés au 31 décembre 2013.

DE prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 30 septembre 2013 comparé au 30 septembre 2012.

ADOPTÉ

30.08 1130448008

CA13 30 12 0444

ACCUSÉ RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période des mois de septembre et octobre 2013 et en matière de ressources financières pour la période du 26 août au 30 septembre 2013 et du 1^{er} au 28 octobre 2013 ainsi que du dépôt des virements de crédits entre activités, effectués pour la période du mois de septembre et octobre 2013 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectués pour la période mois de septembre et octobre 2013.

ADOPTÉ

30.09 1134230009

CA13 30 12 0445

AUTORISATION - MAJORATION - CONTRAT - CONSTRUCTIONS ET PAVAGES JESKAR INC. - RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE ET LA CONSTRUCTION DES FONDATIONS DU TOURNEBRIDE SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ NORD DE LA 52^E AVENUE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-ING10-03 - AUTORISATION - PAIEMENT - ACCORD - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser la majoration du contrat octroyé à la compagnie Les Constructions et Pavages Jeskar inc. pour la réhabilitation environnementale et la construction des fondations du tournebride situé à l'extrémité nord de la 52^e Avenue, dans le cadre de l'appel d'offres numéro RP-ING10-03, le faisant passer de 290 552,91 \$ à 355 666,87 \$.

D'autoriser le paiement, pour ce faire, de 148 240,04 \$ taxes incluses, à la compagnie Les Constructions et Pavages Jeskar inc. en accord avec la recommandation du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière.

ADOPTÉ

30.10 1132726011

CA13 30 12 0446

RECOMMANDATION - CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - ENTÉRINEMENT - NOMINATION - MEMBRE - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SODEC-RDP-PAT-ME - COMITÉ D'INVESTISSEMENT DU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ (F.L.S.)

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE recommander au Conseil d'agglomération d'entériner les nominations de monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville et monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement au sein du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est (SODEC-RDP-PAT-ME).

DE recommander au Conseil d'agglomération d'entériner la nomination de monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement au sein du Conseil d'administration du Comité d'investissement du fonds local de solidarité (F.L.S.).

ADOPTÉ

30.11 1131528002

CA13 30 12 0447

AUTORISATION - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE - UTILISATION DE TOUTES LES PROCÉDURES JUDICIAIRES REQUISES, Y COMPRIS LE RECOURS À L'ARTICLE 227 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME - DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL - RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE, -AIRE DE STATIONNEMENT - LOTS 1 075 272, 1 075 273, 1 075 274, 1 075275 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 9030 À 9056, BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter toutes les procédures judiciaires requises, y compris le recours à l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, devant la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal pour assurer le respect de la réglementation municipale, à l'égard de l'aire de stationnement, sur les lots 1 075 272, 1 075 273, 1 075 274, 1 075275 du Cadastre du Québec, 9030 à 9056, boulevard Maurice-Duplessis.

ADOPTÉ

30.12 1134395005

CA13 30 12 0448

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - TROIS ORGANISMES DE L'ARRONDISSEMENT - CLUB DE L'ÂGE D'OR STE-MARIA GORETTI DE MONTRÉAL INC. - INITIATIVE 1, 2, 3 GO ! RDP - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

À la demande des élus du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

D'octroyer une contribution financière de 250 \$ taxes incluses à l'organisme Initiative 1,2,3, Go ! Rivière-des-Prairies pour la tenue des activités de la fête de Noël qui aura lieu le samedi 7 décembre 2013;

D'octroyer une contribution financière de 200 \$ taxes incluses à l'organisme Le Club de l'Âge d'Or Ste-Maria Goretti Montréal inc. pour la tenue des activités du 40e anniversaire du club et du souper de Noël, le samedi 7 décembre 2013;

D'octroyer une contribution financière de 300 \$ taxes incluses à l'association de Hockey mineur Pointe-aux-Trembles pour la tenue des tournois Novice et Pee-Wee, du 16 au 26 janvier et du 3 au 16 février 2014;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.13 1134860027

CA13 30 12 0449

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-30057

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de Règlement numéro RCA13-30057 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les services de collecte (R.R.V.M., c. S-0.1.1) de l'ancienne ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ».

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.01 1134395003

CA13 30 12 0450

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-30058

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement numéro RCA13-30058 intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2014) ».

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.02 1134860023

CA13 30 12 0451

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-30060

Monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement numéro RCA13-30060 intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement ».

Monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.03 1134860029

CA13 30 12 0452

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E104

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E104 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour la réalisation de travaux pour le bloc sportif de Boscoville ».

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.04 1134230015

CA13 30 12 0453

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E105

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt RCA13-E105 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 900 000 \$ pour la réalisation de divers travaux aux centres de loisirs et communautaires dans le cadre du programme de réfection des centres de loisirs et communautaires ».

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.05 1134230012

CA13 30 12 0454

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E107

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E107 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour la réalisation de travaux dans le cadre du programme de protection des bâtiments ».

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.06 1134230011

CA13 30 12 0455

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E108

Monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E108 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 \$ pour l'acquisition d'équipement informatique ».

Monsieur Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.07 1134230010

CA13 30 12 0456

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E109

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E109 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 700 000 \$ pour le programme de remplacement de véhicules ».

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.08 1130493021

CA13 30 12 0457

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E110

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E110 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 693 000 \$ pour la réalisation de la maison de la culture Rivière-des-Prairies ».

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.09 1133179005

CA13 30 12 0458

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E111

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E111 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 75 000 \$ pour la mise en valeur du patrimoine et l'aménagement du Vieux-Pointe-aux-Trembles ».

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.10 1130443027

CA13 30 12 0459

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E112

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E112 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 013 000 \$ pour le Programme de réfection routière ».

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.11 1132726016

CA13 30 12 0460

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E113

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E113 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 616 000 \$ pour la réalisation des travaux de réaménagement des rues ».

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.12 1132726017

CA13 30 12 0461

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E114

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E114 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 248 000 \$ pour la mise en place du projet d'aménagement de la Plage de l'Est dans le cadre du plan directeur Bleu-Vert ».

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.13 1131652003

CA13 30 12 0462

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E115

Madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E115 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 533 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement de parcs ».

Madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.14 1130443024

CA13 30 12 0463

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA13-E116

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement d'emprunt numéro RCA13-E116 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 120 000 \$ pour la réalisation de projets de mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles ».

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.15 1130443025

CA13 30 12 0464

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-019

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le jeudi 21 novembre 2013 relativement au projet du règlement numéro RCA09 Z01-019 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé) de manière à autoriser l'occupation du domaine public pour un panneau publicitaire temporaire annonçant un projet immobilier », sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

ADOPTÉ

40.16

CA13 30 12 0465

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-019

CONSIDÉRANT QUE l'article 113 la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) permet au conseil d'une municipalité de régir la construction, l'installation, l'entretien, le nombre et la hauteur de tout affiche, panneau-réclame ou enseigne déjà érigé ou qui le sera à l'avenir;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles possède déjà un règlement de zonage numéroté RCA09-Z01, tel qu'amendé;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles possède déjà un règlement sur l'occupation du domaine public O-0.1;

CONSIDÉRANT l'article 131 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4);

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables d'adopter les dispositions du présent règlement;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de ce projet ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2013;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement le 1^{er} octobre 2013 ainsi que l'assemblée publique de consultation tenue le 21 novembre 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA09-Z01-019 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé) de manière à autoriser l'occupation du domaine public pour un panneau publicitaire temporaire annonçant un projet immobilier », sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

ADOPTÉ

40.17 1134810002

CA13 30 12 0466

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA11-30042-1

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA11-30042-1 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la constitution, la composition et le fonctionnement du comité de circulation (RCA11-30042) » de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.18 1132726013

CA13 30 12 0467

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-30056

VU les articles 29.19 à 29.22 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19);

VU les articles 67 et 67.1 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C 11.4);

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles possède déjà un règlement sur l'occupation du domaine public O-0.1;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA13-30056 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M., chapitre O-0.1), à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles » de manière à ajouter des dispositions visant l'autorisation d'occuper le domaine public afin d'annoncer un projet immobilier.

ADOPTÉ

40.19 1134810001

51.01 VACANT

CA13 30 12 0468

DÉSIGNATION - MAIRE SUPPLÉANT D'ARRONDISSEMENT - PÉRIODE DÉBUTANT LE 14 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE désigner Madame Suzanne Décarie, conseillère de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, mairesse suppléante d'arrondissement, pour une période de quatre mois, et ce, à compter du 14 novembre 2013.

ADOPTÉ

51.02 1134860026

CA13 30 12 0469

DÉSIGNATION - CONSEILLER DE L'ARRONDISSEMENT - TITRE - MEMBRE OBSERVATEUR - CONSEIL D'ADMINISTRATION - CORPORATION « MARCHÉS PUBLICS RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES »

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE désigner Monsieur Gilles Déziel, conseiller de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour siéger à titre de membre observateur au sein du conseil d'administration de la corporation « Marchés publics Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

51.03 1131609001

CA13 30 12 0470

RECONDUCTION - NOMINATION - PRÉSIDENT - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE reconduire la désignation de madame Suzanne Décarie, conseillère de la ville, à titre de présidente du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la suite de son mandat, soit jusqu'au 4 décembre 2014.

ADOPTÉ

51.04 1134860030

CA13 30 12 0471

ADOPTION - PLAN D'URGENCE ET DE MISSIONS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter le plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

QUE ce plan déposé remplace celui qui avait été adopté par la résolution CA12 30 12 0467 à la séance du conseil d'arrondissement du 4 décembre 2012.

ADOPTÉ

60.01 1134281003

CA13 30 12 0472

DÉPÔT - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT - ANNÉE 2014

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de messieurs Gilles Déziel et Manuel Guedes, conseillers d'arrondissement, à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2014.

ADOPTÉ

60.02 1134860028

CA13 30 12 0473

LEVÉE - SÉANCE

À 20 h 30

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 février 2014.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut